

CARACTÉRISTIQUES

Généralités

Fonctionnement

À la mise du contact, le témoin d'airbag, situé au combiné d'instruments s'allume quelques secondes puis s'éteint. Le calculateur est alors en veille et va prendre en compte les décélérations du véhicule grâce au signal mesuré par le décéléromètre intégré dans celui-ci.

L'alimentation du calculateur et des allumeurs est normalement réalisée par la batterie du véhicule. Néanmoins, une capacité de réserve est incluse au calculateur d'airbag, en cas de défaillance de l'alimentation électrique en début de choc.

Choc avant

Lors d'un choc frontal important, le calculateur déclenche l'allumage simultané des générateurs pyrotechniques des prétensionneurs de ceinture de sécurité et des enrouleurs après avoir eu confirmation par le capteur de choc "mécanique", intégré au calculateur.

Si le choc frontal est plus important, le calculateur déclenche les airbags conducteur et passager, les prétensionneurs ventraux avant.

Nota :

Le volume de gonflage des airbags frontaux est adapté par le calculateur en fonction de la violence du choc, mais il peut être également modifié, pour le conducteur, suivant la position de réglage du siège de ce dernier.

Choc latéral

Lors d'un choc latéral important, le capteur satellite, situé dans les montants centraux (Fig.2), envoie un signal au calculateur. Celui-ci déclenche alors l'airbag latéral du siège avant et l'airbag rideau du côté du choc. Les déclenchements des prétensionneurs ventraux, des enrouleurs pyrotechniques avant et arrière, des airbags frontaux et latéraux peuvent être différents en fonction de la violence et de la configuration du choc.

Attention :

Les prétensionneurs ventraux et les enrouleurs pyrotechniques de ceinture sont alimentés en série et doivent être systématiquement remplacés deux par deux en cas de déclenchement.

Airbag conducteur

Celui-ci est situé au centre du volant. Il est accessible en introduisant un outil approprié par l'orifice situé derrière le volant (Fig.4). L'airbag conducteur est équipé d'un sac qui peut se gonfler de deux manières différentes : suivant la violence du choc, celui-ci possède deux volumes de déploiement, et donc deux générateurs de gaz.

Capteur de position du siège

Le siège conducteur est équipé d'un capteur de position, intégré au câblage du siège (Fig.2). Il permet de modifier le gonflage de l'airbag frontal conducteur (petit ou grand volume) en fonction de la position du conducteur et de la violence du choc.

Il est impossible de vérifier le bon fonctionnement du capteur à l'aide d'un outil de diagnostic.

Sa résistance est de :

-400 Ω siège avancé,

-100 Ω siège reculé.

Airbag passager

Il est situé sous la planche de bord face au passager (Fig.6). Il est accessible après dépose de la planche de bord. Sa mise à feu est pilotée par le calculateur d'airbag. Suivant la violence du choc, celui-ci possède également deux volumes de déploiement, et donc deux générateurs de gaz.

Interrupteur de désactivation des airbags passager

Il se situe sur la joue latérale de la planche de bord côté passager (Fig.2).

Ce contacteur comporte deux positions :

-Position **ON** : fonctionnement de l'airbag passager (résistance : 400 Ω).

-Position **OFF** : l'airbag passager est désactivé pour laisser place à un siège enfant (résistance : 100 Ω).

Nota :

*La position **OFF** est matérialisée au combiné d'instruments par l'allumage du témoin "Airbag OFF", accompagné du message "Airbag passager OFF".*

L'interrupteur désactive les lignes de mise à feu :

-de l'airbag frontal passager.

-de l'airbag latéral avant passager.

-du prétensionneur ventral passager.

Attention :

Le changement de position de l'interrupteur n'est pris en compte que si le contact est coupé et si le calculateur est correctement configuré.

Airbags latéraux

Ils sont situés sur le côté extérieur des sièges avant (Fig.2). Ils nécessitent l'emploi de housses spécifiques prédécoupées à l'emplacement des airbags. Ils sont accessibles après le dégarnissage partiel du dossier des sièges avant. L'airbag latéral se déploie du côté d'où provient le signal envoyé par le capteur latéral. Lors de son déploiement, il déchire le couvercle du module, la mousse du dossier et dégrafe la garniture.

Airbags rideaux

Montés en série à partir du niveau Confort, ils sont situés dans les brancards de pavillon de chaque côté du véhicule (Fig.2) et sont accessibles après les dégarnissages du pavillon, du montant de pied milieu de caisse, du montant de pare-brise et du montant de custode. Les airbags rideaux se déploient en même temps que l'airbag latéral correspondant. Lorsqu'il est déployé, l'airbag descend jusqu'à la hauteur des épaules, afin de protéger la tête des occupants avant et arrière.

Sièges avant

Deux dispositifs de prétension équipent les sièges avant (Fig.2), limitant le déplacement et la rotation du bassin en cas de choc. La première prétension se fait sur la sangle de boucle et la deuxième sur la sangle ventrale. Ce système comporte deux prétensionneurs, l'un est intégré à l'enrouleur de la ceinture et l'autre au point d'ancrage de la ceinture sur le côté extérieur du siège.

Nota :

La présence d'un passager et la surveillance du bouclage des ceintures conducteur/passager avant, est assuré par le combiné d'instruments (allumage du témoin spécifique puis émission d'un signal sonore dès que la vitesse du véhicule dépasse 20 km/h, en cas de non bouclage d'une ceinture avant sur un siège occupé).

Banquette arrière

Les ceintures latérales des places arrière sont également équipées de prétensionneurs intégrés aux enrouleurs (Fig.2).

Capteurs latéraux

Ils sont au nombre de deux et sont situés de chaque côté, derrière la garniture du montant de pied milieu (Fig.2).

En cas de choc latéral, le capteur assure une mesure directe. Le capteur interne au calculateur confirme cette mesure.

Ils sont accessibles après le dégarnissage des montants de pied milieu.

Calculateur d'airbags

Il est situé dans l'habitacle, fixé au plancher sous la console de plancher derrière le levier de vitesses (Fig.2). Il possède 2 connecteurs, l'un à 22 voies (repérées de 1 à 22 voies) et l'autre à 64 voies (repérées de 1 à 64) (Fig.1). Il gère le déclenchement du ou des airbags en fonction de la vitesse du véhicule et de l'intensité du choc. Lors d'un choc de niveau important, le calculateur émet un message sur le réseau multiplexé pour décondamner les portes, couper l'injection, la pompe à carburant (version 1.4 16V) ou l'actuateur de débit de la pompe haute pression (version 1.5 dCi) et allumer les feux de détresse. Lors d'un déclenchement d'airbag ou de prétensionneur, le calculateur d'airbag se verrouille définitivement et le témoin "défaut airbag" s'allume. Le calculateur doit être impérativement remplacé car certains composants perdent leurs caractéristiques nominales après le passage de l'énergie de mise à feu.

Pour accéder au calculateur d'airbag, il faut procéder à la dépose de la console centrale de plancher, couper la moquette puis retirer le boîtier de protection, qui se trouve au dessus du calculateur. Le remplacement du calculateur d'airbag nécessite un appareil de diagnostic approprié afin de déverrouiller et configurer le calculateur neuf.

Nota :

À la repose, respecter le sens de montage du calculateur (flèche vers l'avant).

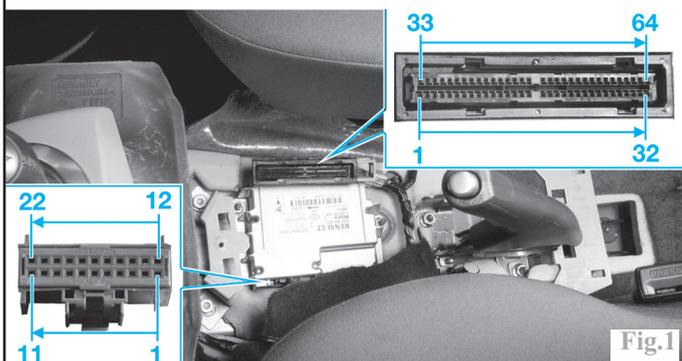
Affectation des bornes du connecteur à 22 voies du calculateur (Fig.1)

N° borne	Affectation
1	Alimentation airbag frontal passager grand volume
2	Alimentation airbag frontal passager petit volume
3	Alimentation airbag frontal conducteur petit volume
4	Alimentation airbag frontal conducteur grand volume
5 et 6	-
7	+ après contact (via calculateur de protection et de commutation, borne 6 du connecteur 12 voies marron repéré CN)
8 et 9	-
10	Liaison multiplexée CAN L avec combiné d'instruments
11	Liaison multiplexée CAN H avec combiné d'instruments
12	Masse airbag frontal passager grand volume
13	Masse airbag frontal passager petit volume
14	Masse airbag frontal conducteur petit volume
15	Masse airbag frontal conducteur grand volume
16 et 17	-
18	Masse
19 et 20	-
21	Signal interrupteur de désactivation des airbags passagers avant
22	Masse interrupteur de désactivation des airbags passagers avant

Affectation des bornes du connecteur à 64 voies du calculateur (Fig.1)

N° borne	Affectation
1	Alimentation prétensionneur de ceinture conducteur
2	Masse prétensionneur de ceinture conducteur
3	Alimentation prétensionneur ventral conducteur
4	Masse prétensionneur ventral conducteur
5 à 8	-
9	Masse capteur de position du siège conducteur
10	Alimentation capteur de position du siège conducteur
11	Alimentation contact boucle de ceinture conducteur
12	Masse contact boucle de ceinture conducteur
13 et 14	-
15	Alimentation airbag latéral conducteur
16	Masse airbag latéral conducteur
17	Alimentation airbag rideau conducteur
18	Masse airbag rideau conducteur
19	Alimentation enrouleur pyrotechnique arrière gauche
20	Masse enrouleur pyrotechnique arrière gauche
21 à 26	-
27	Alimentation capteur latéral côté conducteur
28	Masse capteur latéral côté conducteur
29 à 32	-
33	Alimentation contact boucle de ceinture passager
34	Masse contact boucle de ceinture passager
35	Alimentation capteur présence passager
36	Masse capteur présence passager
37	Alimentation prétensionneur de ceinture passager
38	Masse prétensionneur de ceinture passager
39	Alimentation prétensionneur ventral passager
40	Masse prétensionneur ventral passager
41	Alimentation enrouleur pyrotechnique arrière droit
42	Masse enrouleur pyrotechnique arrière droit
43	Alimentation airbag latéral passager
44	Masse airbag latéral passager
45	Alimentation airbag rideau passager
46	Masse airbag rideau passager
47 à 60	-
61	Alimentation capteur latéral côté passager
62	Masse capteur latéral côté passager
63 et 64	-

Identification des bornes des connecteurs du calculateur d'airbags



Stratégie de déclenchement des airbags/prétensionneurs et éléments à remplacer après un choc

Tout élément déclenché après un choc doit être systématiquement remplacé.

Éléments déclenchés	Choc frontal (*)			Choc latéral	Éléments à remplacer
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3		
Enrouleur pyrotechnique (conducteur et passager)	X	X	X	Non	Calculateur d'airbag Ceintures avant (**) Armature des sièges (si le siège était occupé) La boucle de ceinture (si la ceinture était bouclée) Réglage en hauteur de la ceinture (si la ceinture était bouclée)
Enrouleur arrière pyrotechnique (places latérales)	-	X	X		Ceintures arrière (**) Contrôle de l'armature de la banquette (si elle était occupé ou bagage mal arrimé dans le coffre) Boucle de ceinture (si la ceinture était bouclée)
Enrouleur arrière (place centrale)	-	X	X		Ceinture centrale arrière Guide de la ceinture Boucle de ceinture (si la ceinture était bouclée) Contrôle de l'armature de la banquette (si elle était occupé ou bagage mal arrimé dans le coffre)
Airbag frontal conducteur	-	X	X		Volant de direction et sa vis de fixation Colonne de direction Pédale de frein rétractable
Airbag frontal passager (***)	-	X	X		Planche de bord Traverse de planche de bord
Prétensionneur ventral (conducteur et passager ***)	-	-	X		Prétensionneur ventral conducteur Prétensionneur ventral passager (***)
Airbags latéraux (conducteur et passager ***)	Non			Oui (côté choc)	Armature de siège Calculateur d'airbag Capteur latéral
Airbags rideaux					Calculateur d'airbag Capteur latéral Déflecteur
Siège Isofix	Oui			Oui	Siège Isofix (si le siège ou la banquette était occupé) Armature du siège ou de la banquette

(*) Classement des chocs :

-niveau 0 (faible violence) : choc sans déclenchement des éléments pyrotechniques

-niveau 1 (moyenne violence) : choc avec déclenchement des enrouleurs pyrotechniques avant

-niveau 2 (forte violence) : choc de niveau 1 avec déclenchement des airbags et des enrouleurs pyrotechniques arrière

-niveau 3 (très forte violence) : choc de niveau 2 avec déclenchement des prétensionneurs ventraux.

(**) Les enrouleurs pyrotechniques sont connectés en série et doivent être systématiquement remplacés deux par deux en cas de déclenchement.

(***) Sauf en cas d'inhibition des airbags passager.

Implantation des différents composants du système d'airbags et des prétensionneurs

- 1 Enrouleurs limiteurs d'effort thorax
- 2 Prétensionneurs de ceinture ventrale
- 3 Prétensionneurs limiteurs d'effort thorax
- 4 Airbag latéraux thorax
- 5 Airbags frontaux adaptatifs
- 6 Airbags rideaux
- 7 Capteur de position de siège
- 8 Contacteur d'inhibition d'airbags passagers
- 9 Attaches Isofix
- 10 Calculateur d'airbags
- 11 Capteur de choc latéral

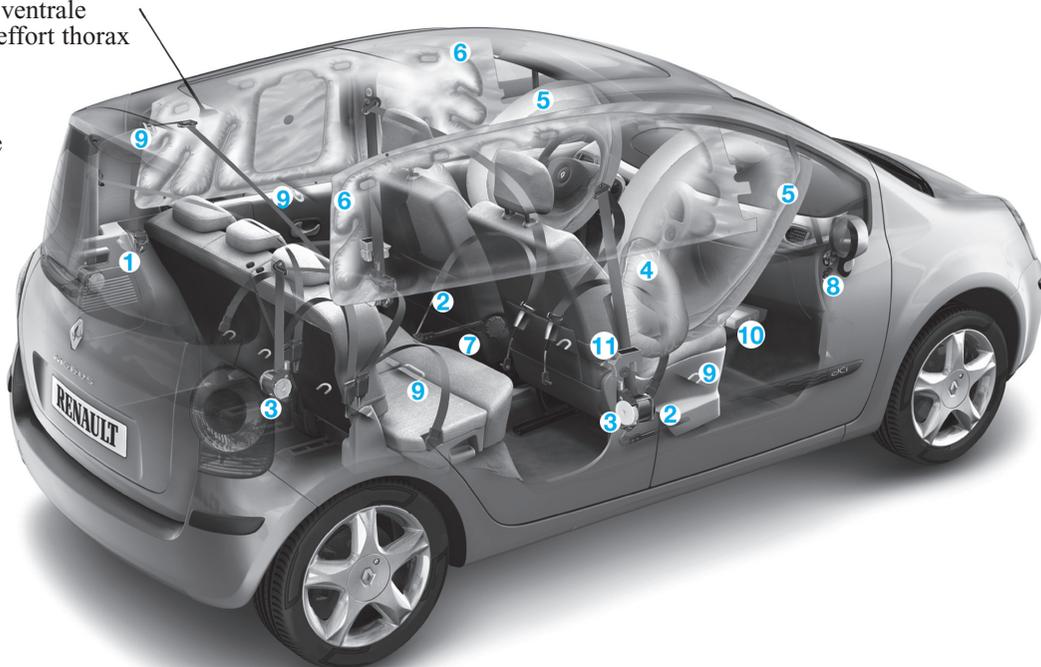


Fig.2

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Couples de serrage (en daN.m)

Siège avant :	3,5
Banquette arrière (*) :	4,4
Airbag frontal passager (**)	0,8
Airbag rideau :	0,65
Calculateur d'airbag :	0,8
Capteur de choc latéral :	0,8
Enrouleur pyrotechnique de ceinture :	2,1
Point d'ancrage supérieur de ceinture avant sur montant :	2,1
Boucle de ceinture avant :	3,5
Prétensionneur ventral avant :	3,5
Point d'ancrage supérieur de ceinture latérale arrière :	2,1
Point d'ancrage inférieur de ceinture latérale arrière sur banquette :	3,5
Point d'ancrage de ceinture centrale arrière :	2,1
Anneaux d'arrimage sous pavillon :	2,1
Boucle de ceinture arrière :	1,95
Compartment d'auvent :	0,65
Câbles sur bornes de batterie :	0,6

(*) Si la banquette arrière est fixée par des vis à tête hexagonale, remplacer impérativement celles-ci par des vis à double empreinte (par exemple Renault réf. 77 03 602 032).

(**) Vis et écrous à remplacer après chaque démontage.

Schéma électrique des airbags et prétensionneurs

Nota :

Pour l'explication de la lecture des schémas électriques et les codes couleurs, se reporter au schéma détaillé placé en tête des schémas électriques au chapitre "ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE".

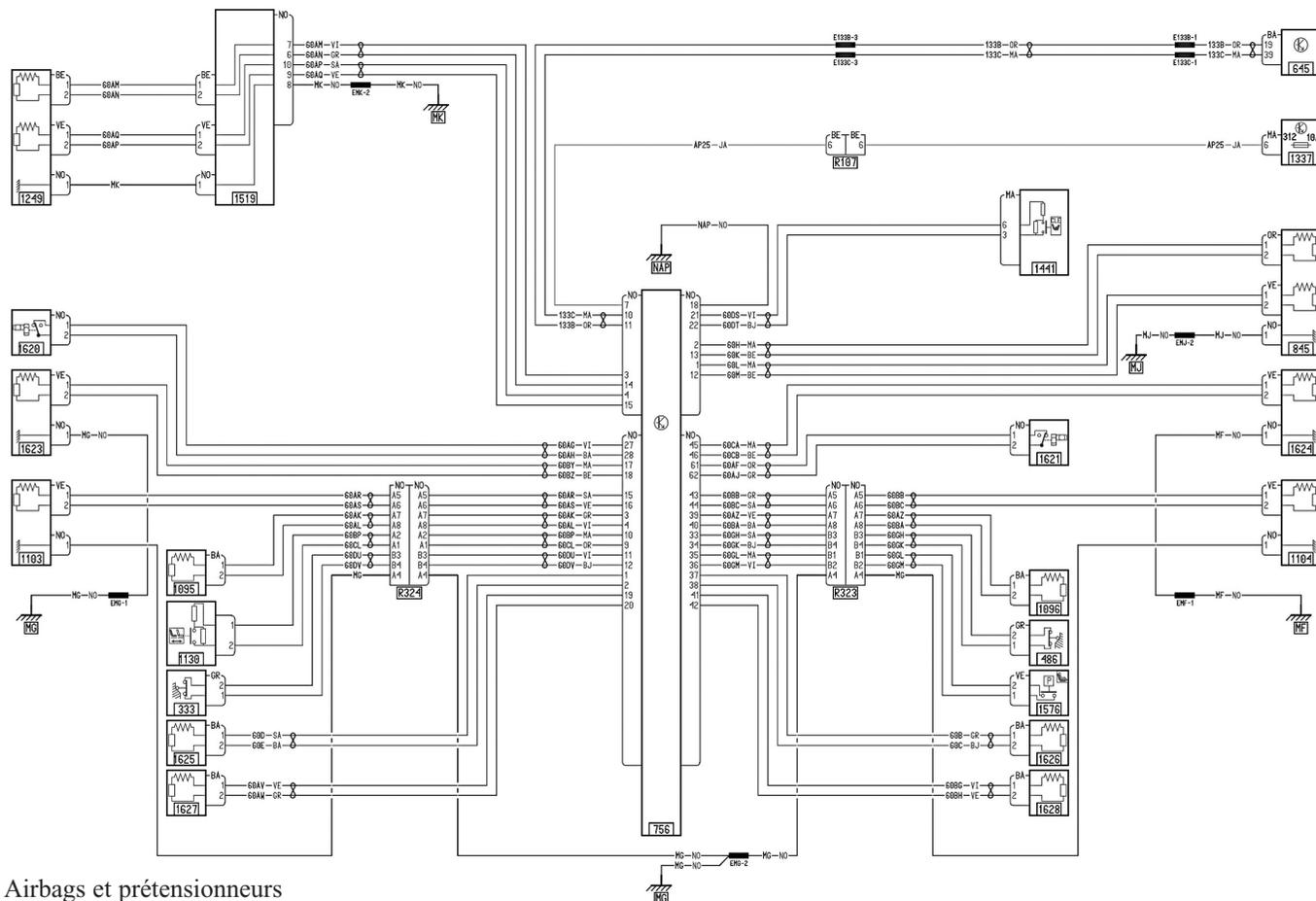
Légende

- 333. Contacteur ceinture conducteur.
- 486. Contacteur ceinture passager.

- 645. Calculateur habitacle.
- 756. Calculateur airbag/prétensionneurs.
- 845. Airbag frontal passager grand volume.
- 1095. Prétensionneur ventral conducteur.
- 1096. Prétensionneur ventral passager.
- 1103. Airbag latéral conducteur thorax.
- 1104. Airbag latéral passager thorax.
- 1130. Capteur position siège conducteur.
- 1249. Airbag frontal conducteur adaptatif.
- 1337. Calculateur de protection et de commutation.
- 1441. Clé inhibition airbag passager.
- 1519. Commandes sous volant/contacteur tournant.
- 1576. Capteur de présence passager.
- 1620. Capteur de choc latéral gauche.
- 1621. Capteur de choc latéral droit.
- 1623. Airbag rideau gauche.
- 1624. Airbag rideau droit.
- 1625. Prétensionneur enrouleur conducteur.
- 1626. Prétensionneur enrouleur passager.
- 1627. Prétensionneur enrouleur ARG.
- 1628. Prétensionneur enrouleur ARD.
- MF. Masse sur passage de roue ARD.
- MG. Masse sur passage de roue ARG.
- MJ. Masse sur traverse de planche de bord côté droit.
- MK. Masse sur traverse de planche de bord côté gauche.
- NAP. Masse électronique tunnel de plancher.
- R107. Connecteur bleu 20 voies faisceau habitacle/moteur sous planche de bord.
- R323. Connecteur siège passager/plancher.
- R324. Connecteur siège conducteur/plancher.

Codes couleurs

- BA. Blanc.
- BE. Bleu.
- BJ. Beige.
- CY. Cristal.
- GR. Gris.
- JA. Jaune.
- MA. Marron.
- NO. Noir.
- OR. Orange.
- RG. Rouge.
- SA. Saumon.
- VE. Vert.
- VI. Violet



Airbags et prétensionneurs

MÉTHODES DE RÉPARATION

En bref :

Lors d'une dépose-repose d'airbag, il est nécessaire de procéder au verrouillage/déverrouillage du calculateur d'airbag à l'aide d'un appareil de diagnostic approprié. À défaut procéder à une mise hors service/en service expliquée dans ce chapitre.

Le module d'airbag frontal passager est intégré à la planche de bord, sa dépose nécessite donc celle de cette dernière.

À chaque fois que la batterie est débranchée, effectuer une réinitialisation des différents systèmes (voir chapitre "ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE").

Consignes de sécurité

Le sac gonflable est un dispositif soumis à la législation concernant les explosifs, classé selon les lois en vigueur dans chaque pays.

Il est donc important que le personnel effectuant une intervention sur ces dispositifs observe les normes de sécurité suivantes.

Tous les composants du dispositif airbag doivent être systématiquement remplacés après déclenchement du ou des coussins (voir "Stratégie de déclenchement des airbags/prétensionneurs et éléments à remplacer après un choc" aux "CARACTÉRISTIQUES") et il est obligatoire de remonter des pièces calibrées pour le véhicule.

-Le module conducteur et le module passager doivent toujours être débranchés avant l'utilisation d'instruments de mesure, ohmmètre ou autre instrument de mesure sous tension pour contrôler les composants et les fils électriques.

-Aucun type de mesure ne doit être effectué sur les modules conducteur et passager, frontaux, latéraux, tête...

-La réparation ou la jonction des fils électriques est absolument interdite.

-Avant de réaliser toute opération de soudure électrique, il est obligatoire de débrancher la batterie.

-Ne pas débrancher la batterie moteur tournant et le calculateur contact mis.

-Avant de rebrancher un connecteur, vérifier l'état des différents contacts, la présence du joint d'étanchéité et l'état du verrouillage mécanique.

Attention :

Pour tous travaux sur la planche de bord, la colonne de direction, les sièges avant, le système centralisé sacs gonflables et ceintures ou pour tous travaux spécifiques de soudure ou de carrosserie, verrouiller le calculateur d'airbag à l'aide d'un outil de diagnostic approprié.

Précautions de manipulation

-Ne jamais démonter le module d'airbag.
-Ne jamais soumettre le module d'airbag à des chocs violents.

-Ne jamais approcher d'aimant près du module.

-Transport du coussin unitairement, sac vers le haut.

-Ne pas entourer le coussin avec les bras.

-Porter le coussin près du corps, le sac vers l'extérieur.

Précautions de stockage

-Stocker le coussin, sac vers le haut (connecteur en appui) dans une armoire.

-Ne pas utiliser d'ohmmètre ou tout autre source génératrice de courant sur l'allumeur.

-Ne pas exposer à une température supérieure à 100°C ou à des flammes.

-Ne pas démonter, couper, percer, souder ou modifier l'assemblage.

-Ne pas laisser tomber ou exposer à des chocs mécaniques.

-Ne pas enlever le shunt dans le connecteur.

-Ne jamais jeter dans une décharge ou poubelle sans avoir provoqué le déclenchement sur le véhicule.

-Ne jamais détruire l'élément ailleurs que fixé à son emplacement d'origine.

-Détruire le coussin avant de diriger le véhicule à la casse en suivant la gamme des opérations préconisées.

Mise hors service

Attention :

Toute intervention sur le système centralisé sacs gonflables et prétensionneurs nécessite impérativement de verrouiller le calculateur d'airbag à l'aide d'un outil de diagnostic approprié.

Sans appareil de diagnostic, respecter la procédure décrite ci-dessous, mais sous toutes réserves en ce qui concerne la neutralisation des lignes de mise à feu des éléments pyrotechniques.

Mettre le contact.

Vérifier le fonctionnement du témoin au combiné d'instruments. Il doit s'éteindre au bout de 3 secondes environ.

Couper le contact.

Déposer :

-sur 1.4 16V, le silencieux de la prise d'air d'admission.

-les caches sur la batterie.

Débrancher la borne négative de la batterie. Attendre dix minutes avant toute intervention.

Mise en service

Nota :

Toute intervention sur le système centralisé sacs gonflables et prétensionneurs nécessite un outil de diagnostic approprié, afin de déverrouiller le calculateur d'airbag.

En rechange, le calculateur neuf est livré verrouillé.

Sans appareil de diagnostic, respecter la procédure décrite ci-dessous, mais sous

toutes réserves en ce qui concerne l'activation normale des lignes de mise à feu des éléments pyrotechniques.

Rebrancher la borne négative de la batterie.

Nota :

L'environnement des sacs gonflables et des prétensionneurs doit être libre, sans objets ni occupants.

Côté conducteur, porte ouverte, mettre le contact tout en dégageant la zone de déploiement.

Contrôler le bon fonctionnement du témoin au combiné d'instruments. Il doit s'éteindre au bout de 3 secondes environ.

Nota :

procéder aux réinitialisations nécessaires, suivant l'équipement du véhicule (montre, autoradio, lève-vitre à commande impulsienne, toit ouvrant, direction assistée, climatisation réglée..., voir chapitre "ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE").

Module d'airbag frontal conducteur

Dépose-repose

Respecter la procédure de mise hors service du système (voir opération concernée). Volant dans la position roue en ligne droite, décliper la partie haute du module d'airbag (Fig.3).

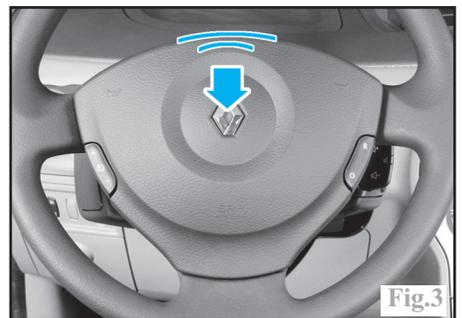


Fig.3

Tourner le volant d'un demi-tour pour accéder à l'orifice, situé derrière le volant.

Insérer une rallonge de diamètre 8 mm par l'orifice situé à l'arrière du volant (Fig.4).

Nota :

Ne pas utiliser d'outils pointu ou tranchant.

Tout en appuyant sur l'agrafe du volant, à l'aide de la rallonge, tirer vers soi l'airbag pour le dégager.

Débrancher les 2 connecteurs de l'airbag, en soulevant leur languette de verrouillage à l'aide d'un petit tournevis, et la cosse de masse (Fig.5).



Fig.4

Nota :

En cas de remplacement de l'airbag après un choc, remplacer également les éléments concernés (voir "Stratégie de déclenchement des airbags/prétensionneurs et éléments à remplacer après un choc" aux "CARACTÉRISTIQUES"). Après un choc frontal ayant entraîné le déclenchement de l'airbag frontal conducteur, vérifier la zone de liaison entre les deux diamètres de liaison de la traverse de planche de bord. Toute déformation visible à l'œil nu entraîne le remplacement de la traverse (voir chapitre "CARROSSERIE").

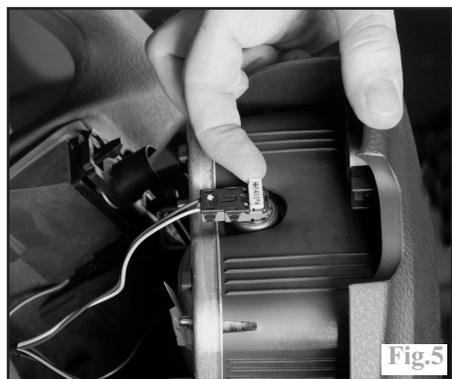


Fig.5

À la repose, respecter les points suivants :
 -brancher d'abord la cosse de masse puis les 2 connecteurs.
 -s'assurer du bon verrouillage des connecteurs sur le module d'airbag.
 -cliper le module d'airbag sur le volant.
 -procéder à la mise en service du système (voir opération concernée).

Module d'airbag frontal passager

Dépose-repose

Nota :

La dépose du module d'airbag frontal passager nécessite celle de la planche de bord.

Déposer la planche de bord (voir chapitre "CARROSSERIE").
 Déposer les fixations du support du module d'airbag (Fig.6).

Nota :

En cas de remplacement de l'airbag après un choc, remplacer également les éléments concernés (voir "Stratégie de déclenchement des airbags/prétensionneurs et éléments à remplacer après un choc" aux "CARACTÉRISTIQUES").

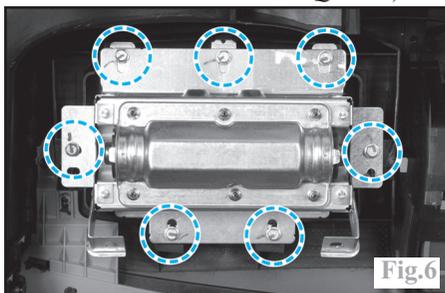


Fig.6

À la repose, respecter les points suivants :
 -remplacer les vis et écrous de fixation du module d'airbag.
 -après mise en place la planche de bord, brancher impérativement le fil de masse avant les deux connecteurs sur le module d'airbag.
 -procéder à la mise en service du système (voir opération concernée).

Module d'airbag latéral

Dépose-repose

Nota :

La dépose d'un module d'airbag latéral nécessite celle du siège.

Respecter la procédure de mise hors service du système (voir opération concernée).
 Décrocher la ceinture de sécurité, en actionnant la vis du point d'ancrage inférieur de la ceinture, à l'aide d'un tournevis (Fig.17).
 Avancer le siège, déposer les vis de fixation arrière des glissières du siège.
 Déposer les vis de fixation avant des glissières du siège.
 Basculer le siège afin de pouvoir accéder au support des connecteurs du siège.

Sous le siège :

- débrancher le connecteur du siège.
- décliper le faisceau.

Déposer le siège, à l'aide d'un autre opérateur.

Suivant version, décliper le cache de la poignée de réglage en hauteur du siège.

Déposer :
 -l'appui-tête.

Nota :

Pour déposer l'appui-tête, placer-le en position haute puis enfoncer la languette, située à la base de la tige extérieure de l'appui-tête sur le haut du dossier, à l'aide d'un petit tournevis et le tirer vers le haut.

- les vis de fixation de la poignée de réglage.
- la poignée de réglage en hauteur.
- la vis de fixation de la garniture latérale gauche du siège.

Décliper :

- la garniture latérale gauche et débrancher le connecteur de la commande du siège chauffant, suivant équipement.

- les élastiques de maintien de la coiffe du dossier.
 - le profil de maintien de la coiffe du dossier.
 - la coiffe du dossier, sur le côté de celui-ci, et dégager la coiffe partiellement.
- Débrancher le connecteur du module d'airbag puis la cosse de masse.
 Déposer :
 -le rivet de fixation du module d'airbag (Fig.7).
 -le module d'airbag.

Nota :

En cas de remplacement de l'airbag après un choc, remplacer également les éléments concernés (voir "Stratégie de déclenchement des airbags/prétensionneurs et éléments à remplacer après un choc" aux "CARACTÉRISTIQUES").

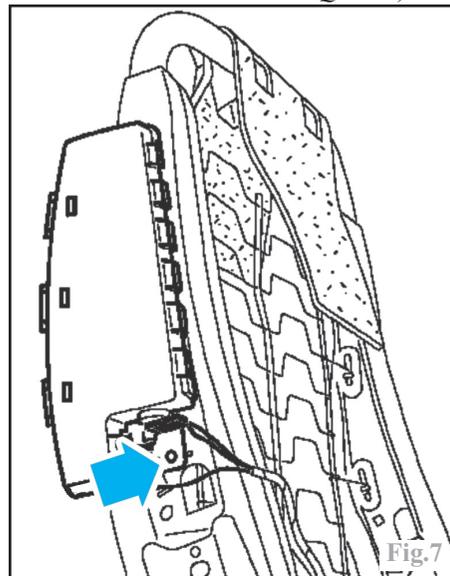


Fig.7

À la repose, respecter les points suivants :
 -utiliser un rivet approprié pour fixer le module d'airbag (par exemple Renault réf. 77 01 060 538).
 -brancher impérativement le fil de masse avant le connecteur sur le module d'airbag.
 -s'assurer du bon verrouillage du connecteur sur le module d'airbag.
 -veiller à bien repositionner le faisceau électrique sous le siège.
 -respecter l'ordre de serrage suivant des vis de fixation du siège : vis arrière de la glissière intérieure, vis avant de la glissière intérieure puis vis arrière de la glissière extérieure et vis avant de la glissière extérieure.
 -procéder à la mise en service du système (voir opération concernée).

Airbag rideau

Dépose-repose

Nota :

La dépose d'un airbag rideau nécessite le dégarnissage partiel du pavillon.
 Tout démontage d'un airbag rideau impose son remplacement.

Respecter la procédure de mise hors service du système (voir opération concernée).

Du côté concerné

Déclipser le cache du pare-soleil (1) (voir Fig.35 au chapitre "CARROSSERIE").
Libérer le pare-soleil en poussant la languette (2) et le dégager en le pivotant (voir Fig.36 au chapitre "CARROSSERIE").

Déposer :

- le joint de l'encadrement de la porte avant partiellement.
- la garniture du montant de pare-brise, en la dépliant d'abord du haut (3), tout en la maintenant écarté, puis faire glisser la garniture en la tirant vers le haut (4) (voir Fig.37 au chapitre "CARROSSERIE").

Nota :

Veiller à ne pas endommager la garniture du pavillon et déposer la garniture de l'autre montant de pare-brise.

Débrancher le connecteur sur le montant de pare-brise.

Déposer le joint des encadrements des portes partiellement autour du pied milieu.

Déclipser la garniture inférieure du pied milieu.

Déposer :

- le point d'ancrage supérieur de la ceinture de sécurité sur le montant de pied milieu.
- le bouton de réglage en hauteur de la ceinture.

Déclipser la garniture supérieure du pied milieu.

Rabattre la banquette arrière.

Nota :

Avec banquette arrière fixe :

- avancer les sièges avant au maximum.
- soulever chaque assise par l'avant, pour la déverrouiller, puis la basculer contre le siège avant, en la prenant par l'arrière.
- rabattre le dossier

Avec banquette arrière coulissante Triptic :
-mettre l'assise de la banquette arrière en position 3 places puis avancer la banquette au maximum vers l'avant.

-rabattre les dossiers sur l'assise puis basculer la banquette vers l'avant.

Déposer :

- le joint de l'encadrement du coffre partiellement.
- les vis de fixation de la garniture du seuil de coffre puis la déclipser et la dégager.

Déclipser

-l'accoudoir latéral.

- la partie avant de la garniture arrière de la doublure intérieure du bas de caisse.
- la partie arrière de la garniture arrière de la doublure intérieure du bas de caisse.

Déposer :

- la garniture du passage de roue.
- le point d'ancrage supérieur de la ceinture de sécurité latérale arrière.
- la garniture de custode arrière.

Suite de la dépose

Déposer :

- le point d'ancrage supérieur de la ceinture de sécurité arrière centrale et l'agrafe aimantée à proximité.
- les anneaux d'arrimage sur le pavillon.

Déclipser :

- les poignées de maintien des passagers.
- le support centrale des pare-soleil.
- le cache-fils du rétroviseur intérieur en le faisant coulisser vers le bas.
- le rétroviseur intérieur avec sa garniture en la dépliant.

Version avec toit ouvrant électrique, déclipser sa commande et la débrancher.

Version avec toit ouvrant manuel, déposer :

- les panneaux amovibles.
- les caches des articulations des panneaux.

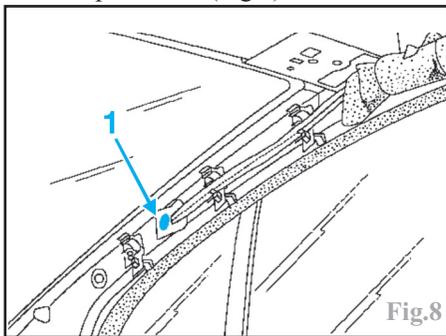
Rabattre les dossiers des sièges avant et maintenir la banquette rabattue ou repliée, suivant version.
Basculer la garniture de pavillon du côté ou l'intérieur a été dégarni, à l'aide d'un second opérateur, puis la dégager par l'arrière du véhicule.

Nota :

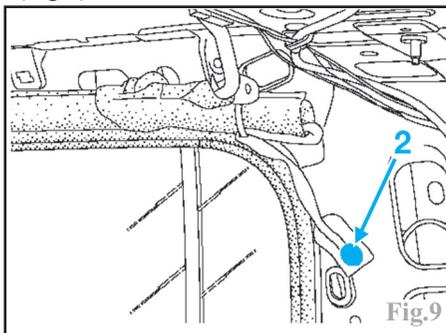
Sur les versions équipées d'un toit ouvrant électrique ou manuel avec panneaux amovibles, la garniture de pavillon est maintenue respectivement par 8 et 2 bandes de velcro, veiller à ne pas les détériorer à la dépose.

Déclipser :

- l'agrafe de l'airbag rideau (1) sur le montant de pare-brise (Fig.8).



- l'agrafe sur le montant de custode (2) (Fig.9).



Débrancher le connecteur du module d'airbag puis la cosse de masse.

Déposer :

- les vis de fixation du détonateur (3) (Fig.10).
 - les rivets de fixation (4) du déflecteur (Fig.11).
 - le déflecteur.
- Dégrafer le module d'airbag rideau et le dégager (Fig.12).

Récupérer les agrafes restées sur la caisse.

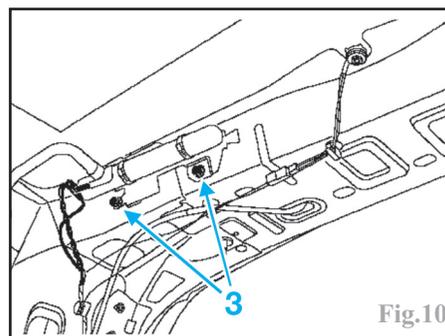


Fig.10

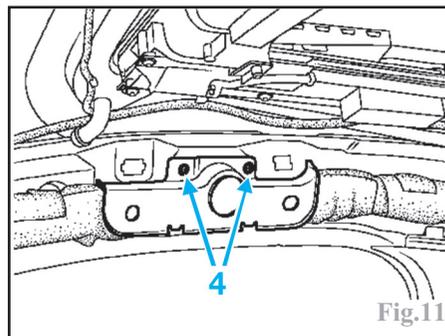


Fig.11

Nota :

En cas de remplacement de l'airbag après un choc, remplacer également les éléments concernés (voir "Stratégie de déclenchement des airbags/prétensionneurs et éléments à remplacer après un choc" aux "CARACTÉRISTIQUES").

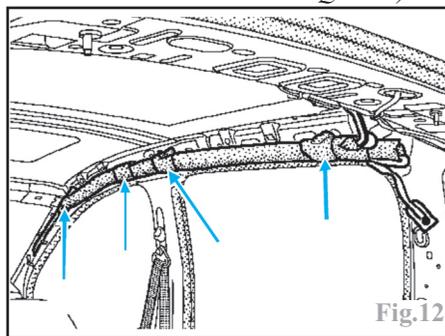


Fig.12

À la repose, respecter les points suivants :
-utiliser des rivets appropriés pour fixer le module d'airbag (par exemple Renault réf. 77 03 072 373).

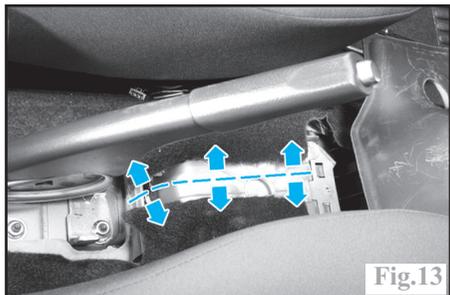
- brancher impérativement le fil de masse avant le connecteur sur le module d'airbag.
- s'assurer du bon verrouillage du connecteur sur le module d'airbag.
- s'assurer de la présence des cales en mousse, sur la garniture du pavillon, situées à proximité des plafonniers.
- passer correctement la sangle de l'airbag rideau sous la garniture de custode.
- s'assurer de la présence et du bon positionnement de la mousse au dos de la garniture du passage de roue.
- vérifier l'état des agrafes des garnitures des montants de pare-brise.
- procéder à la mise en service du système (voir opération concernée).

Calculateur d'airbags

Dépose-repose

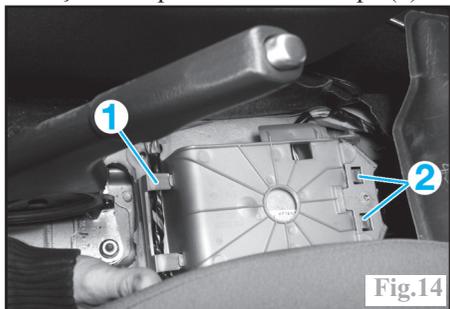
Respecter la procédure de mise hors service du système (voir opération concernée). Procéder à la dépose de la partie arrière de la console de plancher (voir chapitre "CARROSSERIE").

Découper la moquette entre le boîtier du levier de vitesses et le levier du frein de stationnement (Fig.13).



Déclipser :

- le rabat de maintien du faisceau (1) (Fig.14).
- le carter de protection du calculateur en exerçant une pression sur les clips (2).



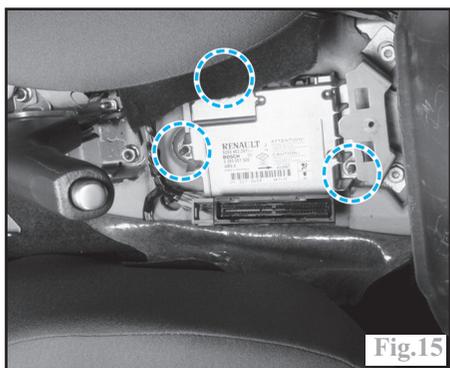
Débrancher les connecteurs du calculateur d'airbags.

Déposer :

- les écrous de fixation du calculateur (Fig.15).
- le calculateur d'airbags.

Nota :

En cas de remplacement du calculateur d'airbags après un choc, remplacer également les éléments concernés (voir "Stratégie de déclenchement des airbags/prétensionneurs et éléments à remplacer après un choc" aux "CARACTÉRISTIQUES").



À la repose, respecter les points suivants :
-mettre en place le calculateur, avant de le rebrancher, et veiller à orienter la flèche sur son étiquette vers l'avant du véhicule.

-refermer la découpe de la moquette à l'aide d'agrafes appropriées (par exemple Renault réf. 77 01 047 751).

-procéder à la mise en service du système (voir opération concernée) puis configurer le calculateur neuf à l'aide d'un appareil de diagnostic approprié.

Capteur de choc latéral

Dépose-repose

Respecter la procédure de mise hors service du système (voir opération concernée). Déposer le joint des encadrements des portes partiellement autour du pied milieu, du côté concerné.

Déclipser la garniture inférieure du pied milieu.

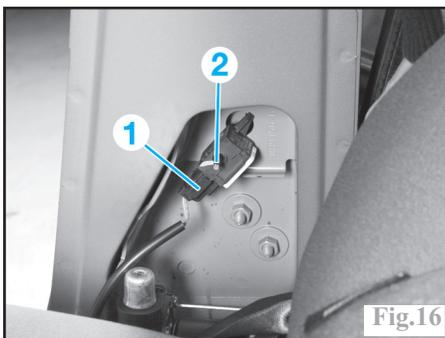
Débrancher le connecteur (1) du capteur (Fig.16).

Déposer :

- la vis de fixation (2) du capteur.
- le capteur.

Nota :

En cas de remplacement du capteur après un choc, remplacer également les éléments concernés (voir "Stratégie de déclenchement des airbags/prétensionneurs et éléments à remplacer après un choc" aux "CARACTÉRISTIQUES").



À la repose, centrer le capteur sur le montant à l'aide de son ergot, situé sous le capteur, puis procéder à la mise en service du système (voir opération concernée).

Enrouleur pyrotechnique de ceinture avant

Dépose-repose

Respecter la procédure de mise hors service du système (voir opération concernée). Déposer le joint des encadrements des portes partiellement autour du pied milieu, du côté concerné.

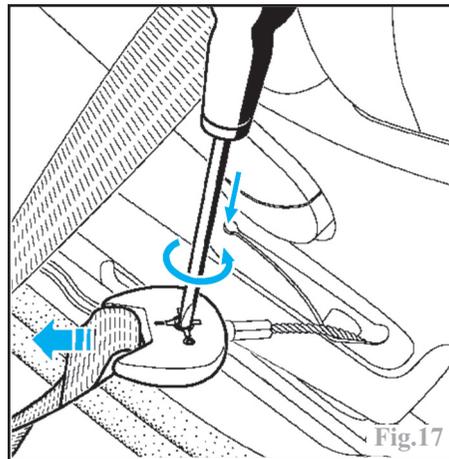
Déclipser :

- la garniture inférieure du pied milieu.
- le levier de commande d'ouverture du capot moteur, pour le côté gauche.
- la partie avant de la garniture arrière de la doublure intérieure du bas de caisse.
- la garniture avant de la doublure intérieure du bas de caisse.

Nota :

Avancer ou reculer le siège pour plus de facilité.

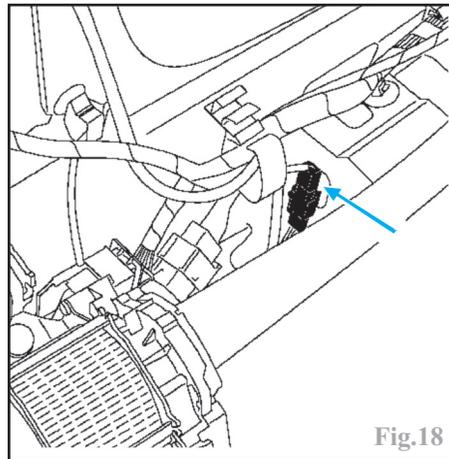
Décrocher la ceinture de sécurité, en actionnant la vis du point d'ancrage inférieur de la ceinture, à l'aide d'un tournevis (Fig.17).



Déposer le point d'ancrage supérieur de la ceinture de sécurité sur le montant. Débrancher le connecteur de l'enrouleur pyrotechnique (Fig.18).

Nota :

Débrancher impérativement le connecteur de l'enrouleur, avant de le déposer.



Déposer :

- la vis de fixation de l'enrouleur.
- l'enrouleur.

Nota :

En cas de remplacement d'un prétensionneur après un choc, remplacer également les éléments concernés (voir "Stratégie de déclenchement des airbags/prétensionneurs et éléments à remplacer après un choc" aux "CARACTÉRISTIQUES").

À la repose, respecter les points suivants :

- brancher le connecteur de l'enrouleur qu'après avoir remis celui-ci en place.
- remplacer les agrafes de fixation des garnitures cassées lors de la dépose.
- ne pas coincer l'anneau de la trappe de rangement de plancher sous la garniture de la doublure intérieure du bas de caisse.
- procéder à la mise en service du système (voir opération concernée).

Prétensionneur ventral avant

Dépose-repose

Respecter la procédure de mise hors service du système (voir opération concernée). Avancer le siège concerné.

Décrocher la ceinture de sécurité, en actionnant la vis du point d'ancrage inférieur de la ceinture, à l'aide d'un tournevis (Fig.17).

Débrancher le connecteur sous le siège (Fig.19).

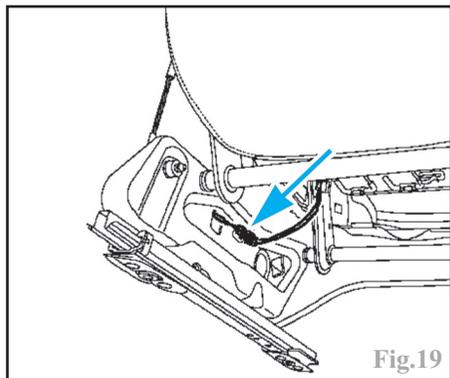


Fig.19

Suivant version, décliper le cache de la poignée de réglage en hauteur du siège.

Déposer :

- les vis de fixation de la poignée de réglage, suivant version.
- la poignée de réglage en hauteur.
- la vis de fixation de la garniture latérale gauche du siège.
- la garniture latérale du siège et débrancher le connecteur de la commande du siège chauffant, suivant équipement.
- la vis de fixation du prétensionneur (Fig.20).
- le prétensionneur.

Nota :

En cas de remplacement d'un prétensionneur après un choc, remplacer également les éléments concernés (voir "Stratégie de déclenchement des airbags/prétensionneurs et éléments à remplacer après un choc" aux "CARACTÉRISTIQUES").

À la repose, veiller à bien repositionner le faisceau électrique sous le siège puis procéder à la mise en service du système (voir opération concernée).

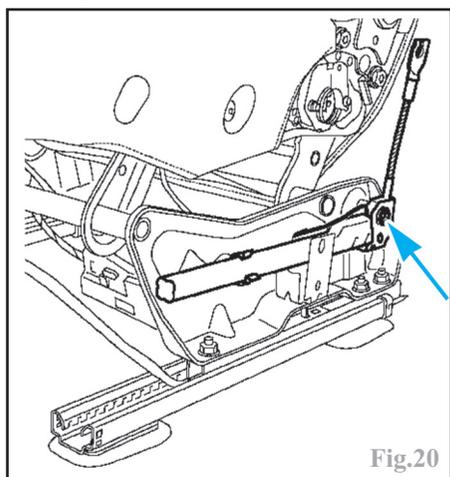


Fig.20

Boucle de ceinture de sécurité avant

Dépose-repose

Respecter la procédure de mise hors service du système (voir opération concernée). Débrancher le connecteur sous le siège.

Déposer :

- la vis de fixation de la boucle.
- la boucle.

À la repose, veiller à bien repositionner le faisceau électrique sous le siège.

Enrouleur pyrotechnique de ceinture arrière

Dépose-repose

Respecter la procédure de mise hors service du système (voir opération concernée). Rabattre la banquette arrière.

Nota :

Avec banquette arrière fixe :

- avancer les sièges avant au maximum.
- soulever chaque assise par l'avant, pour la déverrouiller, puis la basculer contre le siège avant, en la prenant par l'arrière.
- rabattre le dossier

Avec banquette arrière coulissante Triptic :

- mettre l'assise de la banquette arrière en position 3 places puis avancer la banquette au maximum vers l'avant.
- rabattre les dossiers sur l'assise puis basculer la banquette vers l'avant.

Déposer :

- le joint de l'encadrement du coffre partiellement.
- les vis de fixation de la garniture du seuil de coffre puis la décliper et la dégager.

Décliper :

- l'accoudoir latéral.
- la partie avant de la garniture arrière de la doublure intérieure du bas de caisse.
- la partie arrière de la garniture arrière de la doublure intérieure du bas de caisse.

Déposer :

- la garniture du passage de roue.
- le pavé de mousse de l'enrouleur pyrotechnique.
- le point d'ancrage de la ceinture sur la banquette.

Débrancher le connecteur de l'enrouleur pyrotechnique (Fig.21).

Nota :

Débrancher impérativement le connecteur de l'enrouleur, avant de le déposer.

Déposer :

- le point d'ancrage supérieur de la ceinture latérale de sécurité.
- la vis de fixation de l'enrouleur.
- l'enrouleur.

Nota :

En cas de remplacement d'un prétensionneur après un choc, remplacer également les éléments concernés (voir "Stratégie de déclenchement des airbags/prétensionneurs et éléments à remplacer après un choc" aux "CARACTÉRISTIQUES").

À la repose, respecter les points suivants :

- brancher le connecteur de l'enrouleur qu'après avoir remis celui-ci en place.

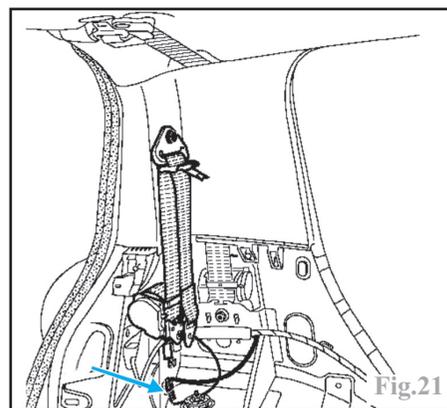


Fig.21

-veiller à bien repositionner le pavé de mousse de l'enrouleur.

-s'assurer de la présence et du bon positionnement de la mousse au dos de la garniture du passage de roue.

-procéder à la mise en service du système (voir opération concernée).

Boucles de ceinture de sécurité arrière (banquette arrière coulissante Triptic)

Dépose-repose

Nota :

Cette opération nécessite la dépose de la banquette arrière.

De chaque côté, déposer le point d'ancrage de la ceinture sur la banquette.

Mettre l'assise de la banquette en position 3 places puis avancer la banquette au maximum vers l'avant.

Rabattre les dossiers sur l'assise puis basculer la banquette vers l'avant.

Déposer :

- les vis de fixation de la banquette.
- la banquette, à l'aide d'un second opérateur.

Déplier la banquette puis relever l'assise centrale.

Décliper l'assise mobile gauche de la banquette.

Déposer les agrafes de la partie centrale de l'assise.

Décliper l'assise mobile droite de la banquette.

Déposer l'écrou de fixation de l'axe des boucles, du côté des boucles à remplacer. Dégager partiellement l'axe, en maintenant les 3 crochets de verrouillage de la banquette.

Nota :

Ne pas déposer entièrement l'axe de maintien des boucles pour garantir la position angulaire du crochet de verrouillage lors de sa repose.

Déposer les boucles.

À la repose, lors de la mise en place de l'axe de maintien, régler la position du crochet de verrouillage par rapport au deux autres crochets puis remplacer les agrafes des assises mobiles.

Nota :

Si la banquette arrière est fixée par des vis à tête hexagonale, remplacer impérativement celles-ci par des vis à double empreinte (par exemple Renault réf. 77 03 602 032).